



Calcul de pension alimentaire

Par Lorraine55

Bonsoir à tous

Ma compagne et moi sommes en cours de séparation après 8 ans de relation et un enfant de 4 ans.
Le sujet de la pension alimentaire est actuellement un sujet qui nous anime et dégrade fortement nos relations.
Nous étions pacses
Mes revenus 180k? net fiscal
Ses revenus 28k? nets fiscal

Mes charges: crédit de la maison que je rachète 3300? mensuel
Crédit d'appartements 1600? mensuel
Crédit conso 400 mensuel

Ses charges: loyer de son appartement à venir 900? mensuel

J'entends énormément de choses au sujet des pensions possibles avec de fortes disparités même au sein des avocats:
de 400? à 1800? par mois

Après calculs le coût mensuel pour notre enfant serait d'environ 600 euros (Ecole nourriture activités vêtements)

Auriez vous une idée du montant de la pension alimentaire qui pourrait être délibérée par un juge dans notre cas ?
merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
Quel est le dispositif envisagé pour l'enfant : garde partagée ? ou ? C'est aussi un paramètre à intégrer.

Votre avocat qui connaît tous les détails de votre dossier doit pouvoir faire une évaluation, et vous avez aussi les moyens d'en consulter plusieurs.

Il n'y a pas de boule de cristal qui permet de prévoir la décision du juge.

Par Lorraine55

Merci beaucoup
Effectivement j'avais omis le mode de garde
Nous partirions sur une garde exclusive pour madame ou du 70/30 adapté.

Mon avocat estime à 500? et le sien 1800?

D'où ma demande ici car l'écart est énorme

Par yapasdequoi

C'est logique : vous souhaitez payer le moins possible et la mère souhaite obtenir le plus possible ...
Le montant ne sort pas d'une calcullette.
Il faut justifier les besoins de l'enfant et évaluer leur coût.
A-t-il des besoins spécifiques ? pratique-t-il un sport coûteux ? quels frais de scolarité : école publique ? privée ? etc.
Et quid des trajets pour les DVH ?
Votre enfant doit pouvoir conserver autant que possible le niveau de vie auquel il a été habitué.

Vous pouvez aussi consulter plusieurs avocats...